



Les Tartines d'Artistes

France Bleu à St M'Hervé



**Bulletin d'informations
municipales n°19
Janvier 2006**



SOMMAIRE



Le Mot du Maire	1
-----------------------	---

Vie communale :

État Civil	2 - 3
Décès de notre centenaire - nouvelle centenaire	4
Compte administratif	5 - 6 - 7

Vie locale :

Aménagement du centre bourg	8 - 9 - 10 - 11
Relais Poste - ADSL - Médecin	12

Vie associative :

Bibliothèque municipale	13 - 14 - 15
École	16 - 17 - 18 - 19
Volley-ball	20 - 21
Football	22 - 23
Gymnastique	24
V.T.T.	25
Comité des fêtes	26 - 27
Art Floral	28
Club de l'amitié	29
U.N.C - A.F.R	30 - 31
Pompiers	32 - 33
Radio Armorique	34 - 35

Informations diverses :

Association diocésaine	36
Les Brioches de l'Amitié - L'assurance maladie	37
Le C.L.I.C.	38
L'insertion par l'activité économique et SAINT M'HERVÉ	39

LE MOT DU MAIRE

Mon Dieu... pourquoi ?

J'ai emprunté à l'abbé Pierre le titre de son dernier livre.
Il illustre parfaitement mon état d'esprit actuel.

Pourquoi tant de difficultés ?

Pourquoi tant d'interrogation ?

Pourquoi tant d'incompréhension et d'inégalité ?

À défaut de rencontrer l'abbé Pierre, le personnage le plus aimé des Français, j'ai eu l'insigne honneur de m'entretenir longuement et sagement avec notre Archevêque, Monseigneur MACARY.

Une rencontre très sincère, empreinte de générosité et d'altruisme qui m'a réconcilié avec les hommes et son église. Un ministre du culte qui m'a redonné foi en mes projets.

« Nous trouverons une solution ! ... » m'a-t-il dit, tandis que je lui faisais part de mes contrariétés avec le DIOCÈSE et lui assurais notre volonté de retrouver au plus vite notre lieu de culte.

Eu égard à ces difficultés, nous ne sommes pas au rendez-vous que nous nous étions fixé l'an dernier... mais RIEN n'a été abandonné.

- le Plan Local d'Urbanisme s'élabore et s'achève avec quelques mois de retard
- le zonage d'assainissement collectif et le diagnostic s'achèvent
- les logements communaux sont entrepris et seront livrés au 1^{er} semestre
- le casernement Pompiers est démarré et sera livré bien avant la Sainte Barbe
- l'aménagement du bourg verra son premier coup de pioche en FÉVRIER 2006
- la consolidation et la restauration de l'église projetées en MAI 2006 et...

le tour de France cycliste passera à SAINT M'HERVÉ en JUILLET
(à moins qu'il ne soit empêché par les travaux !!!).



Il me tarde cependant de triturer mon budget en mars pour préparer 2007 et 2008.
Dans l'immédiat, oubliant les tracasseries administratives, je voudrais au nom de toute l'équipe municipale vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Bernard BEAUDOUIN

ÉTAT CIVIL

18 naissances



▪ LEROUGE Clara	22 Impasse de Vitré	14 février 2005
▪ MELOT Coleen	Le Rocher des Regrettis.....	21 février 2005
▪ HARDÉ Romane	Lacul de Loyère - Le Jardin du Four	02 mars 2005
▪ PORAS Ellina	2 rue des Sablonnières.....	10 mars 2005
▪ RUPIN François	Les Regretis	16 mai 2005
▪ GUILLOUX Marie	Les Prunelais	16 juin 2005
▪ BOURSERIE Chloé	4 allée du Champ Dolent	09 juillet 2005
▪ GOUX Antoine	La Poitevinière	07 août 2005
▪ ALIX Jade-Marie	3 rue de Balazé	09 août 2005
▪ JOSSET Lou-Anne	31 rue d'Ernée	19 août 2005
▪ DUBOIS Valentin	La Duchaié	21 septembre 2005
▪ PATTIER Emilie	Lacul de Loyère.....	22 septembre 2005
▪ BÉNARD Tom	La Souricière	09 octobre 2005
▪ ROSIER Léana	3 square du Champ Dolent	11 octobre 2005
▪ LEBOURDAIS Clémence	Les Landes du Faux.....	17 octobre 2005
▪ ROULÉ Gwenn	5 rue du Gaboro	09 novembre 2005
▪ DESON Norah	31 bis rue d'Ernée.....	15 novembre 2005
▪ SUHARD Noah	15 rue Babin	07 décembre 2005

7 mariages



- JAMAUX Thierry et BAHIER Estelle ----- le 19 février 2005

- SUHARD Sylvain et CHEVRIER Anne-Cécile ----- le 28 mai 2005
- AMIOT Freddy et BOUVIER Angélique ----- le 16 juillet 2005
- BLANCHARD Didier et TAILLANDIER Anita ----- le 20 août 2005
- JAMIER Eric et POULARD Sandrine ----- le 27 août 2005
- GRIGNON Matthieu et REVERDY Sarah ----- le 24 septembre 2005
- BEAUDOUIN Gérard et MAIGNAN Christiane ----- le 15 octobre 2005

1 publication de mariage



- FEVRIER Jérôme et LOISIL Annabelle ----- mariés à TORCÉ (Ille-et-Vilaine)

14 décès



- AMIOT Jean-Yves ----- le 20 février 2005 à RENNES
- BRISSIER Odette ----- le 27 février 2005 à VITRÉ
- PORTAIS Jean-Marie ----- le 04 mars 2005 à VITRÉ
- MARION Henri ----- le 10 mars 2005 à VITRÉ
- CHAUVEL André ----- le 19 mars 2005 à VITRÉ
- JAMAUX Pierre ----- le 16 avril 2005 à ERNÉE
- DELATOUCHE Vitaline née LEROUGE ----- le 30 mai 2005 à VITRÉ
- CHANTEPIE Eliane née MARY ----- le 02 juin 2005 à RENNES
- PRODHOMME Victoire née CHESNAIS ----- le 13 juillet 2005 à VITRÉ
- LUCAS Marie née PANNIER ----- le 01 août 2005 à SAINT M'HERVÉ
- TROPÉE Alain ----- le 07 août 2005 à VITRÉ
- LEROUGE Maria née JOLIVET ----- le 16 août 2005 à LE BOURGNEUF LA FORET
- GEFFRAULT Madeleine née COLLERAIS ----- le 27 septembre 2005 à VITRÉ
- BEAUGENDRE Aimée née DINOMAS ----- le 10 octobre 2005 à VITRÉ

★ Centenaire

Aimée s'en est allée.

Aimée BEAUGENDRE avait eu 102 ans le 27 mai 2005.

Elle restera dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont rencontré.

Gentille, avenante, le regard pétillant et une image souriante.

Discrète, ne faisant pas de bruit et traversant le siècle.

Aimée s'en est allée et nous furent nombreux à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure...



Victoire, une contemporaine d'Aimée !...

Imaginer 2 ans de moins. Victoire BAUDUCEL a eu 100 ans le 20 novembre 2005.

Pas seulement Victoire... Son état civil évoque

Victoire, Henriette, Jeanne, Marie et Sainte mais il s'agit de la même personne.

Le siècle traversé également, discrètement après avoir eu 8 enfants qui lui ont donné 13 petits enfants, 30 arrière petits enfants et 1 arrière arrière petit enfant.

Un siècle de labeur, un siècle d'histoire. Ne serait-il pas opportun de conserver les témoignages d'une époque révolue ?

Puisse Victoire, notre doyenne, conserver encore longtemps, sans douleur, sans souffrir l'amour des siens et le respect du monde qui l'entoure.



DES CHIFFRES...

COMPTE ADMINISTRATIF 2004 (dépenses réellement engagées dans l'exercice)

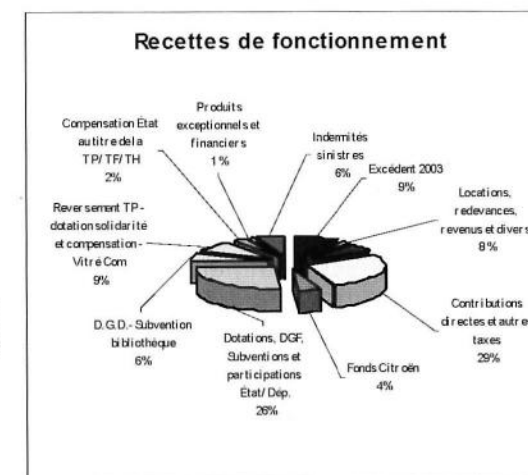


RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

• Excédent 2003	70 862,85 €
• Locations, redevances, revenus et divers	54 472,33 €
• Contributions directes et autres taxes	218 116,00 €
• Fonds Citroën	34 255,00 €
• Dotations, DGF, subv. et participations État/Départ.	204 757,38 €
• D.G.D. - Subvention bibliothèque	45 379,00 €
• Revers.TP -dotation solidarité et compens.- Vitre Com	72 589,07 €
• Compensation ETAT au titre de la TP/TF/TH	18 728,00 €
• Fonds National de Péréquation	0,00 €
• Produits exceptionnels et financiers	9 027,69 €
• Atténuation de charges	604,00 €
• Indemnités sinistres	45 106,55 €

Total des recettes 773 897,87 €

dont un excédent
antérieur reporté de
70 862,85 €

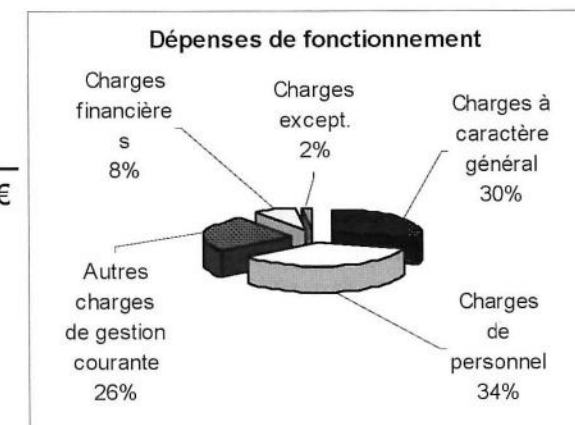


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

• Charges à caractère général	139 395,98 €
• Charges de personnel	165 053,97 €
• Autres charges de gestion courante	122 018,29 €
• Charges financières	35 778,48 €
• Charges exceptionnelles	8 954,53 €

Total des dépenses 471 201,25 €

Un excédent de clôture
de **302 696,62 €** pour financer
les investissements.



Section d'investissement:

RECETTES RÉALISÉES EN 2004 :

♦ Affectation budgétaire	217 504,96 €
♦ F.C.T.V.A	34 690,00 €
♦ Amortissement subv. d'équipement	474,12 €
♦ Subventions	126 608,75 €
♦ Ventes diverses, dépôts, cautionnement	12 590,56 €
♦ Emprunts assimilés	284 178,99 €
♦ TLE	5 107,00 €

Total des recettes 681 154,38 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

♦ Résultat de la clôture 2003 reporté.....	167 504,96 €
♦ Acquis. Matériel et divers	18 882,47 €
♦ Travaux de voirie	44 178,27 €
♦ Effacement de réseaux	13 272,77 €
♦ Église.....	6 270,51 €
♦ Locatifs/travaux immob.	2 984,28 €
♦ Bibliothèque.....	586 864,15 €
♦ Dernier Commerce	8 117,72 €
♦ Remb. Capital de la dette.....	47 764,07 €
♦ Remb. TVA Boulangerie.....	135 778,02 €
♦ Opérations financières	3 471,05 €
♦ Centre d'hébergement - Base nautique.	6 135,48 €
♦ Divers	50 501,34 €

Total des dépenses 1 091 725,09 €

D'où un déficit de clôture
sur investissement à
410 570,71 €.

L' exercice comptable 2004 fait donc apparaître un déficit global de 107 874, 09 €.

D' où vient-il et faut-il s'en alarmer?

- Les investissements sont financés par l'excédent de fonctionnement.
- Les investissements sont, vous l'aurez constaté, trois fois plus important et concernent notamment :

- la bibliothèque et les appartements..... 586 864 €
- le reversement de la TVA (boulangerie)..... 135 778 €

- Par ailleurs, nous avons souhaité limiter le recours à l'emprunt comme suit :
- emprunt bibliothèque..... 220 000,00 €
- prêt logements (bibliothèque)..... 64 178,99 €

Notre ratio d'endettement nous permet de réaliser les projets arrêtés en séance de conseil.

INVESTISSEMENT PLURIANNUEL (sur 3 ans)

Les investissements qui ne coûtent rien

Sauf énergie, patience et montagne de paperasses inhérents à l'obtention de toutes les autorisations requises pour la mise en œuvre du projet.

LOGEMENTS COMMUNAUX 5 APPARTEMENTS

TRAVAUX	379 337 € TTC
Subv. du Conseil Général	39 860 €
Subv. État	23 010 €
Subv. Région	7 800 €
Subv. Vitré Communauté	6 387 €
Subv. Acquisition foncière	80 000 €
Prêt aidé par l'État. Caisse de dépôt.	246 547 €

L'accompagnement est supérieur à notre investissement (30 634 € au bénéfice de la commune du fait de propriété communale). Les loyers conventionnés équilibrent le financement.

CENTRE PREMIERE INTERVENTION POMPIERS

TRAVAUX	453 105 € TTC
Subv. Conseil Général	82 845 €
Récupération TVA (F.C.T.V.A.)	67 150 €
Coût du projet	303 110 €

Le casernement est loué au Service Départemental d'Incendie et de Secours dont le loyer équilibre le financement de la commune.

Et puis, il y a les autres, sans retour sur investissement.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Travaux complets	833 680 € TTC
Subv. Conseil Général	125 230 €
Subv. Région	91 000 €
Subv. Pays	9 900 €
Subv. S.D.E	7 680 €
Récupération T.V.A. (F.C.T.V.A.)	125 052 €
Dépenses à charge communale	474 818 €

EGLISE

Estimatif travaux complet	1 632 948 € TTC
Subv. Conseil Général	692 650 €
Subv. Région	247 304 €
Récupération F.C.T.V.A.	204 801 €
Dépenses à charge communale	488 193 €

Et le SPORT dont les estimatifs et les subventions seront appréhendés dès 2006.

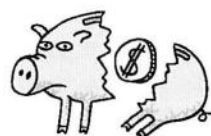


AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Évolution de l'image du bourg depuis le début du XIX^{ème} siècle.

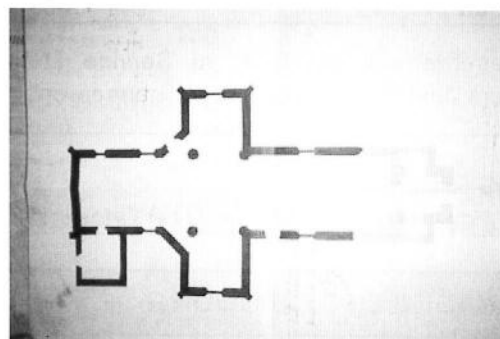


Cadastre 1813
(dit Napoléon)



Nous sommes au sortir de la période révolutionnaire, M. Le Ministre de l'intérieur informe le Préfet que les réparations de l'église et du presbytère de la commune de SAINT M'HERVÉ se monteraient respectivement à 3 500 F et 8 000 F ; or le budget de la commune est à cette époque de 500 F par an !

Aussi M. Le Ministre de l'intérieur propose de loger le desservant à loyer, ce sera chose faite pour 96 F l'an quelques temps plus tard (lettre de M. le Maire à M. le Préfet du 28 thermidor an XI - 16 août 1803).



Plan ancienne église
(février 1844),
projet de tour

L'Eglise : du 15^{ème} siècle ou 16^{ème} siècle, elle est en très mauvais état. La tour (ou clocher) est située au milieu de la nef (plan ci-dessus) et menace ruine à chaque fois que l'on sonne les offices. Cette situation perdurera jusque dans le début des années 1840. Plusieurs conseils de Fabrique, d'une part et municipaux d'autre part, feront état de ces problèmes.



M. Jean Baptiste de Courte (nommé Maire le 25 Octobre 1840) fait part à l'assemblée délibérante de l'évolution de ce dossier qui va profondément modifier l'aspect du bourg. Dans sa séance du 02 février 1845 : « ... Le conseil des bâtiments civils a pour la seconde fois refusé la modification du lieu de culte actuel. Aussi propose-t-il de construire un nouvel édifice placé de manière à réunir les conditions de salubrité et de grandeur plus en rapport avec la population ». (À cette époque SAINT M'HERVÉ compte 2 000 âmes).

C'est M. ANGER DE LA LORIAIS, architecte à RENNES, début 1846 qui élaborera les plans de cette nouvelle église. Le point remarquable a priori est l'abandon de la forme traditionnelle de croix pour celle dites « basilicale » parce que moins onéreuse à construire et plus solide.

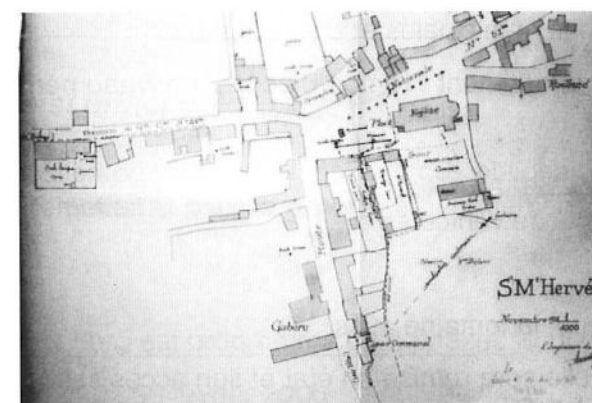
Pour pouvoir construire cet édifice au delà du cimetière et participer à l'effort de l'ensemble de la population, il donne son jardin de « la Criblerie » qui jouxte un terrain appartenant à la Fabrique, et lequel étant trop petit.

Maison école mairie : Dès début 1857 (Conseil Municipal du 22 mars 1857), il est recherché un terrain pour y construire une maison école pour garçons. Après étude de plusieurs possibilités, c'est finalement fin 1860 (Conseil Municipal du 18 novembre 1860) que la décision sera prise de construire ce bâtiment à l'emplacement exact de l'ancienne église en récupérant, autant que faire se peut, les éléments existants récupérables notamment pour la classe, la partie la moins mauvaise qui se situe à l'ouest de la bâtisse et surtout l'immense quantité de pierres qui jonchent le sol et qui serviront à construire le logement de l'instituteur et la Mairie.

Finalement après refus et différentes propositions des services concernés, c'est en 1866 (Conseil Municipal du 26 mars 1866) que le projet définitif de Maison École Mairie verra le jour pour un devis détaillé de 7067 F.

Ce bâtiment subira d'autres évolutions. Il accueillera un local pour remise du matériel des pompiers (jusqu'à nos jours), il aura reçu le corbillard, il aura hébergé un artisan forgeron, sans oublier les joueurs de palets du club de l'amitié et autres etc...

La place publique : qui a été aussi appelée « planître » sera agrandie en 1878 / 1879 par l'acquisition d'une partie des immeubles Guesdon (ils se trouvaient à l'emplacement de la pompe à eau et du calvaire).



Plan du centre
bourg (mai 1933)

Le cimetière : Dès 1867 est évoqué l'opportunité de déplacer le cimetière (Voir plan ci-contre) car :

- situé en plein bourg
- le sous-sol ne permet pas de creuser suffisamment à certains endroits
- trop petit, etc...

Après études sur 3 emplacements possibles (route de Vitry, route de Balazé et le site actuel), c'est un espace de 5 000 m² qui sera retenu pour recueillir les défunts en 1911.

Les inhumations dans ce nouveau cimetière se feront à partir de 1915. Cependant, on peut penser, selon le témoignage de M. Louis FROTIN, que des inhumations ont eu lieu dès novembre 1914...



Place et ancien
cimetière
(février 1880)

Lettre de M. le Préfet à M. le Maire lui demandant de bien vouloir prendre un arrêté pour autoriser les inhumations (il aura fallu 48 ans...). Tous les corps ensevelis dans l'ancien cimetière n'ont pas été exhumés, de nombreux sont restés en place. C'est pourquoi et par respect de ceux-ci, que M. le recteur DENOUEL demandera en 1933 (Conseil Municipal du 23 juillet 1933) l'autorisation d'acheter une parcelle sur ce lieu pour y implanter ou construire un lieu de recueillement. Cette demande sera refusée par M. le Préfet aussi la grotte sera édifiée telle quelle sans que la parcelle soit vendue.

Le presbytère : sa construction date de la fin du 19^{ème} siècle. Il sera racheté par la commune en 1993 pour y recevoir la mairie actuelle.

Le calvaire : il a trouvé sa place en 1887 après un retour de mission. Érigé par les dons de différents paroissiens. C'est un monument de M. HERNOT (originaire de LANNION au 19^{ème} siècle, il décède en 1926), sculpteur et spécialiste de ce type d'ouvrages. Son œuvre est estimée à 1200 calvaires de ce genre, notamment le calvaire des Bretons sur le parvis de LOURDES (Pocquet du Haut Jussé, le mobilier religieux de Bretagne).

Plan de l'aménagement du bourg en 2005/2006 : conformément au plan ci dessous, nous pouvons remarquer :

- ♦ l'aménagement de places de parking derrière la Mairie en lieu et place du jardin
- ♦ suppression de la salle diocésaine pour sécuriser l'accès entrée et sortie de la Mairie
- ♦ reprofillement du mur d'enceinte de celle-ci et construction d'un kiosque pour l'affichage des informations municipales et d'un abris-bus
- ♦ aménagement devant le bâtiment : rampe d'accès, nouveau perron, emplacements pour fleurs, etc

Sur la place :

- ♦ création d'emplacements de véhicules
- ♦ plantation d'arbres
- ♦ le calvaire reste en place, la fontaine aussi
- ♦ la grotte du souvenir : elle sera remise en état et son accès sera entièrement piéton, la pelouse sera remaniée
- ♦ la piste de boule sera remplacée par un parking pour la salle de réunions et la bibliothèque
- ♦ des murets seront construits tout autour de cet ensemble (H = 0,60 m)
- ♦ l'église sera remise en état en commençant par le renforcement des fondations et le clocher.
- ♦ la chaussée sera remontée et mise à niveau de toute la place, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 Km/h. Les zones piétonnes seront protégées par des balustres tout au long du parcours (de l'allée des Acacias au bureau de tabac) et ce de façon ininterrompue.

Les éclairages : les lampadaires seront dans l'alignement des balustres. Un éclairage spécifique sera réalisé pour animer les façades des bâtiments publics.

NB : photos remises par D. BEAUPÈRE, S. COULON et M. LEBRETON.

L'aménagement du bourg

La place de l'église mériterait mille fois d'être refaite ...

Votre serviteur le déplore et regrette bien évidemment les atermoiements, les retards et les hésitations mais... lorsque vous êtes sur le point de changer de voiture, vous ne refaites pas la peinture et n'engagez aucun frais inutiles.

- le déplacement envisagé du calvaire empêchait le versement de subvention de la Région
- il nous appartenait de revoir entièrement notre projet
- la fermeture de l'église et son caractère dangereux nous obligeait à prendre une décision concernant son avenir avant d'envisager cet aménagement du bourg.

La décision ne fut pas facile, elle fut assurément très délicate.
La destruction de l'église a même été très sérieusement envisagée pour en reconstruire une neuve en même lieu et place...

Mon Dieu, ... Pourquoi ?

Pourquoi est-ce si difficile ?

La destruction de l'église, lieu sacré, nous obligeait à obtenir l'accord des autorités religieuses ! Elle remettait à plus tard notre aménagement du bourg et cela était devenu insupportable.

L'aménagement du bourg est programmé en 4 phases :

- début des travaux en février 2006
- 3 phases se succéderont tout au long de cette année 2006
- et la tranche finale sera sujette à l'avancement des travaux de l'église car nous restaurons celle-ci, en prévoyant le démarrage des travaux en JUIN 2006.



Que de poussière en perspective !...

Que de jonglage budgétaire pour arbitrer les équilibres financiers.

Que de subventions attendues.



RELAIS POSTE - ADSL - MÉDECIN

Lundi 16 janvier 2006 -
OUVERTURE D'UN RELAIS POSTE À SAINT M'HERVÉ

Un relais poste ouvrira à SAINT M'HERVÉ le **lundi 16 janvier 2006**.

Dès cette date, Madame Marylène HUET sise 1 rue des Écoles vous accueillera :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30
- le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00
- le samedi de 9 h 00 à 17 h 30

Ce relais poste remplace l'Agence Postale et vous pourrez y effectuer toutes les opérations courantes d'un bureau de poste :

- achat de prêt à poster (lettres et colis), prêt à recommander, timbres
- dépôt du courrier
- retrait des objets mis en instance par votre facteur (lettres et colis)
- pour les clients de La Poste, vous pourrez retirer de l'argent jusqu'à 150 € par semaine et par compte.



Lors de la fermeture du commerce, les opérations pourront être confiées à votre facteur lors de son passage à votre domicile.

Depuis le 25 novembre, l'A.D.S.L. est arrivé sur le territoire de la commune.



Avec une connexion offrant un débit 10 à 40 fois plus rapide qu'une ligne téléphonique classique, l'A.D.S.L. est l'outil le plus adapté pour profiter de l'Internet. De plus la ligne téléphonique reste disponible.



Pour les entreprises, le haut débit développe l'utilisation de l'Internet et de l'Intranet en facilitant les relations avec les clients et les fournisseurs.

L'image a investi tous les types de communication et l'A.D.S.L. permet l'échange de photos sur Internet.

La désertification médicale... le mot n'est pas trop fort. Une préoccupation des élus !

Il y a quelques années, j'avais pris soin de monter un dossier afin d'encourager l'installation sur notre commune d'une PHARMACIE.

La Préfecture a su, lors d'un entretien, mettre un terme provisoirement à mes espoirs.

Il nous fallait GRANDIR et GROSSIR pour accueillir cette officine.

Afin de contrôler notre croissance et préserver notre santé, il n'était pas illusoire d'envisager la présence d'un médecin.

Aussi ai-je le plus grand plaisir de vous annoncer sa venue et son installation au 2 rue d'Ernée, à la fin du 1^{er} semestre.



Le Docteur JOULAUX que j'aurai plaisir à vous présenter, actuellement interne, a souhaité exercer en milieu rural.

Qu'il soit remercié par avance d'avoir choisi SAINT M'HERVÉ.

Nul doute que notre population saura apprécier cette initiative et consulter notre médecin.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Voilà 1 an que la bibliothèque a emménagé dans ses nouveaux locaux.

Très spacieuse, elle est maintenant accessible à tous. 111 familles viennent régulièrement emprunter les ouvrages et CD. Une équipe de 17 bénévoles est à la disposition des lecteurs pour les aider dans leurs recherches.

Tout le monde peut venir lire à la bibliothèque, seul le prêt est payant. La cotisation annuelle de 10 € par famille donne droit à l'emprunt de 3 livres/personne, 1 revue/personne, 2 CD/famille et la consultation Internet.



Le choix des livres et des CD a été considérablement augmenté pour le plus grand plaisir des lecteurs. Les internautes peuvent surfer sur le WEB et utiliser les CD roms.

Au cours de l'année 2004, environ 7000 prêts avaient été effectués. Cette année connaîtra une augmentation importante des emprunts du fait de l'ouverture de cette nouvelle structure.

La bibliothèque accueille également les classes de l'école privée de SAINT M'HERVÉ et leur propose régulièrement des animations.

OUVERTURE

mercredi 10 h 00 - 12 h 00
jeudi 16 h 00 - 18 h 30
samedi 10 h 00 - 12 h 00
dimanche 10 h 30 - 12 h 00



ANIMATIONS

Parents et enfants sont venus très nombreux découvrir le spectacle de fin d'année proposé par la bibliothèque

En effet pour fêter Noël 2004, la compagnie « LE POISSON D'AVRIL » a présenté le spectacle « le Père Noël dans tous ses états ». Marianne FRANCK a raconté des histoires cocasses et émouvantes mettant en scène une petite fille qui écrit au Père Noël, la sorcière Clara BISTOUILLE qui est amoureuse et enfin un Père Noël qui aimerait faire plaisir à tout le monde.





Pendant plus d'une heure, une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans, transportés entre le rêve et l'imaginaire, ont écouté avec attention ces trois contes.

EXPOSITION SUR MADAGASCAR

Dans le cadre de l'animation départementale intitulée « D'Ille en îles, des Caraïbes à l'Océan indien » une exposition a été organisée du 5 au 27 février sur la vie des Malgaches.

Cette exposition prêtée par la bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine a été enrichie par les objets et photos personnels de certaines personnes.



Les classes de CM1-CM2 ont été reçues par Séraphine d'origine Malgache et Béatrice THOMAS représentant l'A.F.D.I. qui ont pu parler de la vie, de l'histoire, des principales productions et de la culture du pays.

JULES VERNE

« Lire en fête » fût l'occasion de célébrer le centenaire de la mort de Jules Verne. Une exposition était présente dans les locaux du 19 au 24 septembre. Largement illustrée, elle a fait pénétrer les visiteurs dans l'univers de l'auteur : son parcours, son œuvre, ses amis.



Plusieurs animations ont permis aux enfants d'aborder le monde des mathématiques, de logique et de physique en lien avec les romans de Jules Verne.

Du 5 au 12 octobre, les enfants et les adultes ont pu jouer seul ou en famille aux jeux de logique mis à disposition par la Ludothèque.

Le 13 octobre, une animation sciences encadrée par « les petits débrouillards Bretagne » a permis aux enfants de CM1-CM2 de réaliser des expériences.



Mardi 20 décembre « **La Sorcière Marie COVERT** » a rendu visite aux enfants de SAINT M'HERVÉ à la Bibliothèque.

C'est l'histoire d'un petit garçon, qui déjouant l'interdiction de sa maman, va réveiller Marie COVERT la sorcière et va vivre de nouvelles aventures...



Si vous voulez intégrer le groupe de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître.

L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite de passer d'agréables fêtes et une bonne année 2006.





NOTRE ÉCOLE... UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

Le principal fait marquant de cette rentrée scolaire 2005 – 2006 a été l'ouverture de notre 6^{ème} classe.



Cette évolution permet d'avoir des effectifs moins élevés par classe et par conséquent, elle favorise un meilleur suivi des enfants.

Une classe modulaire a été installée dans la cour, elle accueille les élèves de C.M. qui apprécient ce nouveau cadre scolaire.

Cette année, l'équipe éducative a le plaisir d'accueillir 147 élèves répartis en 6 classes.

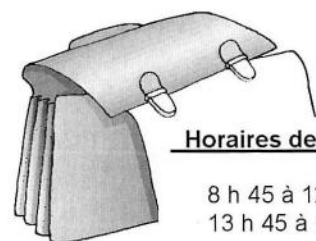
- ♦ Classe maternelle Mme Éliane COUDRAY
- ♦ PS – MS aidée par Élisabeth GADBOIS
- ♦ MS – GS Mme Véronique PAILLARD
- ♦ GS – CP Mme Thérèse RONCERAY
- ♦ GS – CE1 Mlle Fanny DELAHAYE
- ♦ CE1 – CE2 Mme Florence KERJOUAN
- ♦ CM1 – CM2 M. Yves MAIGNAN



Décharge de direction : Mme Roselyne JEULAND, le jeudi.

Plusieurs personnes complètent le personnel en apportant leur aide au fonctionnement de l'École.

- ♦ Mme Monique BÉNARD : la garderie matin et soir et le ménage dans les classes primaires
- ♦ Mme Marie-Madeleine FORTIN : aide le matin au niveau des classes du cycle 2 et l'étude surveillée 2 soirs par semaine (lundi et jeudi de 17 h 00 à 18 h 00)
- ♦ Mme Gisèle VETTER : la préparation des repas (90 – 100 rations quotidiennes)
- ♦ Mme Germaine MEYNARD : aide au niveau de la classe de M.S. le matin puis de la cantine
- ♦ Mme Christine FEVRIER : enseigne l'Anglais en CM1 – CM2 et en CE2.



Horaires de classe

8 h 45 à 12 h 15
13 h 45 à 16 h 30



Nouveaux tarifs

Tickets de cantine... 2.96€
Contribution... 10.50€
Garderie... 0.62€
Goûter... 0.30€

Un grand merci à tous les parents
qui participent au bon déroulement des activités

Service de garderie
7 h 00 à 8 h 30
16 h 45 à 19 h 00

Voici un aperçu des activités que réalisent nos enfants au cours de l'année scolaire et qui servent de support à l'équipe pédagogique :



SEMAINE DU GOUT :

Hum ... c'est sucré ! C'est bon !

Une sortie dans le bois riche
en découvertes
visuelles, auditives et olfactives



« Vous n'avez pas vu mon nez ? »
Spectacle de Marianne FRANK



Heureux comme des poissons dans l'eau



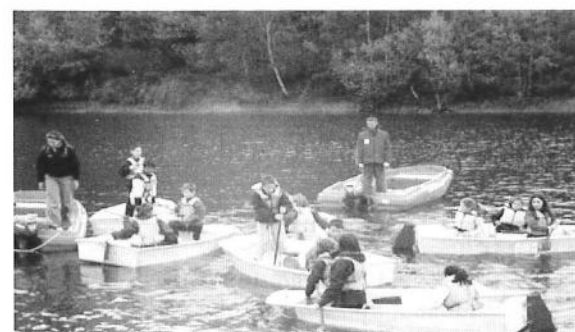
Visite de notre quotidien régional :
Des nouvelles toutes fraîches !



Les enfants sont impatients de prendre le train



M. le Maire se fait un plaisir de
présenter les symboles de la République



Activités nautiques : comment faire
pour rester en équilibre ?

À LA RENCONTRE DU MALI

Lors de cette rentrée scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Bafin COUMARÉ, directeur de l'école de SAMA-MARKALA (école avec laquelle nous correspondons depuis quelques années).

Cette venue a été possible grâce au concours de Françoise et Constant DAVID, de notre municipalité et du comité de parents d'élèves de l'école.

Au cours du séjour, Bafin est passé dans toutes les classes et les enfants ont pu lui poser de multiples questions sur divers sujets. Avec patience et gentillesse, il a toujours su leur donner les réponses adéquates.

Ces échanges ont été très riches et ont permis d'avoir un autre regard sur le continent africain. La découverte du mode de vie de leurs correspondants maliens contribuera à une meilleure compréhension mutuelle.

Nous espérons que la venue de Bafin va redynamiser nos échanges, et d'ailleurs nous envisageons d'organiser une opération « bol de riz » et même une soirée malienne.



Voici le nouveau bureau du comité des parents d'élèves pour l'année 2005 - 2006

A.E.P.E.C		A.P.E.L.	
Président	Pascal MAUBERT	Présidente	Mathilde ROGER
Vice-Président	Jean-Marc BOUVET	Vice-Présidente	Jacqueline BEAUDOUIN
Trésorière	Laurence HIGNARD	Secrétaire	Karen PLACÉ
Trésorière adjointe	Catherine AUBERT		
Secrétaire	Morgane JOSSET	Membres	Marie-Thérèse BORDIER
			Alain CORNÉE
Membres	Martine BODIN		
	Fabrice BRUN		Patricia GUILLOUX
	Jean-Marc CAILLET		Sandrine GUILLOUX
	Claude HANY		Jérôme HERY
	Alain PIAU		Carine MESSE
	Nathalie BRICARD		Christophe PORAS

Dates à retenir en 2006

18
février
BELOTE



25 mars
soirée
Malienne



18 juin
COCHON
GRILLÉ

RÉSULTATS SPORTIFS de la saison 2004-2005

CHAMPIONNATS

F.S.C.F.		F.F.V.B.	
POUSSINES	3 ^{ème} / 9 équipes	BENJAMINES	5 ^{ème} / 6 équipes <i>En Départemental Elite</i>
MIXTE LOISIR 1 et 2	2 ^{ème} et 3 ^{ème} / 11 équipes	MINIMES	1 ^{er} / 6 équipes (2 ^{ème} phase)
MIXTE LOISIR 3 et 4	2 ^{ème} et 4 ^{ème} / 11 équipes	CADETTES	1 ^{er} / 6 équipes (2 ^{ème} phase)
MIXTE 1^{ère} DIVISION	3 ^{ème} / 8 équipes	SENIORS FEMININ (D3)	8 ^{ème} / 12 équipes
MIXTE HONNEUR	2 ^{ème} / 10 équipes	SENIORS MASCULIN (D3)	5 ^{ème} / 12 équipes

COUPES

F.S.C.F.	
POUSSINES	Finaliste Coupe F.S.C.F.
MIXTE	1/4 de finaliste Coupe F.S.C.F.

STAGES

- Les Benjamines Amandine BLANCHARD, Fanny GAUTIER et Mylène PIAU ont participé au Challenge du jeune volleyeur Régional. Ces 2 dernières ont remporté à elles deux tous les titres (meilleure joueuse, meilleure passeuse, meilleure attaquante, etc...) et ont suivi la sélection départementale F.F.V.B. au championnat de France.
- Les cadettes Laetitia BOURCIER et Amandine CORDELIER ont intégré la sélection départementale F.S.C.F. et Amandine a de plus participé, avec l'équipe de France F.S.C.F., aux championnats d'Europe en Belgique au mois de Juillet.
- Des joueurs et joueuses plus âgés ont participé à des formations d'arbitrage et ont obtenu des diplômes :
- Violaine AMIOT, Nolwenn COUQ et Éric LEMONNIER : Arbitre Stagiaire District F.F.V.B.
- Cédric BOURCIER et Patrice LAMY : Arbitre Stagiaire Départemental F.F.V.B.
- Nicole CORDELIER, Yann COUQ et Anthony MARIN : Arbitre F.S.C.F.

Le mot de la Présidente

Pour cette saison 2005-2006, la barre des 100 licenciés est tombée. À ce jour 113 licenciés sont répartis en 14 équipes qui évoluent en championnat dans 2 ligues différentes.

Cette année, 7 « supers » débutants et débutantes de 6 ans se sont plongés dans le volley-ball, ce qui présage une autre belle relève future. Ne l'oublions pas, le volley-ball peut être un sport mixte sur le terrain.

Le développement du club ne serait possible sans nos partenaires et sponsors qui, depuis 5 ans (4 ans pour la Haute-Vilaine), nous ont fidèlement soutenus ou qui nous ont plus récemment rejoints. Qu'ils en soient, ici, tous salués et chaleureusement remerciés.

Tout ceci met en valeur le travail des dirigeants et bénévoles enthousiastes.

Je souhaite à tous une bonne saison sportive.

Nicole.

L'effectif de la saison 2005-2006

La F.S.C.F. :

- 1 groupe POUSSINS/POUSSINES DÉBUTANTS
- 1 équipe POUSSINES
- 2 équipes MIXTE LOISIR
- 3 équipes MIXTE 1^{ère} DIVISION
- 1 équipe MIXTE HONNEUR.

La F.F.V.B. :

- 1 équipe MINIMES à 4
- 1 équipe MINIMES à 6
- 1 équipe JUNIORS FÉMININ
- 1 équipe SENIORS FÉMININ
- 2 équipes SENIORS MASCULINS.

Venez nombreux encourager les différentes équipes du club lors des rencontres à domicile comme à l'extérieur !!!

(le vendredi à 21 h 00 pour les mixtes, le samedi à partir de 14 h 00 pour les jeunes et les seniors)

Remerciements à M. et Mme MOREL de la Boulangerie et à l'entreprise SEYEUX pour leurs contributions à l'achat de jeux de maillots pour les minimes et les seniors Masculin 2.



DATES À RETENIR !!

Dimanche 26 Février 2006 : Tournoi mixte 6 x 6 détente pour tous.
Samedi 29 Avril 2006 : Coq au Vin (Salle Louis Grimoux).
Vendredi 9 Juin 2006 : Tournoi 4 x 4 mixte.



VICTOIRE

ÉTOILE

SPORTIVE

SAINT

M'HERVÉ



Composition du nouveau bureau depuis juin 2005 :

Président : Jean-Luc BEAUGENDRE ☎ : 06 26 43 72 33

Vice-Président : Patrick CAILLET ☎ : 02 99 76 70 98

Secrétaire : Éric FROTIN ☎ : 06 76 80 56 25

Trésorier : Arnaud BEAUDOUIN ☎ : 06 22 42 21 80

Vice-Trésorier : Laurent DAVID ☎ : 02 43 01 31 14
Yohan LOURY ☎ : 06 19 76 48 31

Correspondant Jeunes : Florian AUVRAY ☎ : 06 09 73 74 36

Membres :

Denis DROUYER	Charles POULARD	Damien LEFORT
Bruno BELLIER	Thierry BEAUGENDRE	Émilien LOUVEL
Joël COUDRAIS	Gaëtan MOREL	Matthieu GRIGNON
Laurent POULARD	Michel BEAUGENDRE	Claude HANY

Ont quitté le bureau : Jean-Paul VANNIER, Jean-Luc DAVY et Gildas BODIN.

Ont quitté leur poste mais restent dans le bureau : Claude HANY (ancien Président)
Michel BEAUGENDRE (ancien trésorier)

LE CLUB LES REMERCIE POUR TOUT CE QU'ILS ONT ENTREPRIS POUR LE FOOT À SAINT M'HERVÉ.

Résultats sportifs de la saison 2004-2005

Équipe 1 seniors (promotion 1^{ère} division, qui devient maintenant D2)

Dirigeant Thierry BEAUGENDRE

Classement : 3^{ème} / 12 (bonne saison)

Équipe 2 seniors (promotion 2^{ème} division, qui devient maintenant D4)

Classement : 8^{ème} / 12 (descente en D5, manque un dirigeant permanent)

Équipe moins de 15 ans (associé avec BOURGON, BRÉAL-SOUS-VITRÉ)

Dirigeant Bruno BELLIER

Classement : dernier (hors sujet, manque d'effectif toute la saison. Un club s'est désisté)

Équipe moins de 13 ans (associé avec CHÂTILLON-EN-VENDELAIS, BOURGON)

Classement : 1^{ère} phase : 8^{ème} 2^{ème} phase : 6^{ème}

Équipe Benjamins à 9 (associé avec BOURGON)

Dirigeant Denis DROUYER

Classement : 1^{ère} phase : avant-dernier 2^{ème} phase : 3^{ème}

Équipe Poussins

Dirigeant Joël COUDRAIS

Classement : 1^{ère} phase : 1^{er} 2^{ème} phase : 4^{ème}

Équipe Débutants (7 joueurs)

Dirigeant Claude HANY

N.B : Équipe Vétérans SAINT M'HERVÉ (7 joueurs) + BALAZÉ

1^{ère} avec une très bonne ambiance.

Résultats début saison 2005-2006

L'équipe première avec une équipe rajeunie (plusieurs joueurs de 18 - 20 ans), effectue un début de saison correct 6^{ème}/12 (2V, 3N, 3D)

L'équipe deux avec un effectif pléthorique effectue un début de saison très bon 3^{ème}/12 (7V, 1D)

EFFECTIF SENIORS : 38 joueurs + 7 vétérans

EFFECTIF JEUNES : 32 joueurs

Nouveau

Le club de SAINT M'HERVÉ par l'intermédiaire d'Émilien LOUVEL a participé à l'achat de sweats aux couleurs du club pour tous les joueurs qui désiraient en recevoir un pour le début de la saison 2005-2006 (le club a pris à sa charge 1/3 du montant total)

Tournoi

Depuis 3 ans, un tournoi communal est créé pour toute personne qui habite ST M'HERVÉ et pour tout sportif licencié d'un club de la commune.

TOURNOI 2005 : 12 équipes

Pour tous les jeunes de 6 ans qui désireraient pratiquer le football au sein du club, ils peuvent prendre contact avec :

C. HANY 02 99 76 73 87

P. CAILLET 02 99 76 70 98

E. FROTIN 06 76 80 56 25

(entre 5 et 6 ans, ils ne peuvent faire que les entraînements, pas les plateaux)

Nous remercions les jeunes joueurs du club (David GENOUEL, Antoine GRANGER, Aurélien CORNÉE, Kévin CAILLET et Ronan VETTER) pour leur collaboration au bon déroulement des entraînements des débutants aux benjamins.

★ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Section gym entretien :

La section gym a repris ses activités le mercredi 7 septembre avec un effectif en nette progression pour cette année.



À la demande des adhérents, nous avons doublé les cours dans la salle des sports de **septembre à la Toussaint et de début avril à fin juin**. Ces cours ont lieu le **lundi soir de 19 h 30 à 20 h 30 et le mercredi soir de 20 h 30 à 21 h 30**.

De la Toussaint à fin mars, nous avons été contraint de diviser le groupe en 3 parties avec un groupe le **lundi soir de 20 h 30 à 21 h 30** et 2 groupes le **mercredi soir de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 30 à 21 h 30**. La salle des associations étant trop petite pour recevoir tous les adhérents à la même heure, en attendant une nouvelle salle des sports qui nous espérons sera accessible le plus vite possible.

Différents accessoires sont utilisés : ballons, steppes, tapis, haltères, haltères-bracelets. Les cours commencent par des échauffements et se terminent par l'inévitable relaxation pour éviter les courbatures du lendemain.

En fin de saison, tous les adhérents sont conviés à un pot de l'amitié.



Cette année, dans la salle des sports, les adhérents choisissent un cours ou deux par semaine, donc 2 tarifs sont proposés.

Carte adhérent : 18,30 €

Pour 1 cours : 42,70 €

Pour 2 cours : 46,70 €.



Qu'est ce qu'une FAMILLE RURALE ?

- 180 000 familles adhérentes (pour 10 000 communes)
- 3 000 associations locales
- 78 fédérations départementales
- 19 fédérations régionales
- 150 permanences d'information et de défense des consommateurs
- 1 600 centres de loisirs, d'été et de petites vacances
- 1 000 associations proposant des animations culturelles
- 900 lieux d'accueil petite enfance, crèches, haltes-garderies
- 500 groupes de jeunes : foyer, chantier, échanges internationaux
- 500 groupes d'ânés
- 460 associations locales proposant des services d'aides à domicile

Pour tous renseignements complémentaires :

Denis LELIÈVRE	(Président)	: 02 99 76 71 15
Marguerite LEMOINE	(Trésorière)	: 02 99 76 71 61
Angélique BOUTÉMY	(Secrétaire et animatrice)	: 02 99 76 79 71
Rolande AMIOT	(Membre)	: 02 99 76 71 19



*Le Président,
Denis LELIÈVRE.*

★ VTT

SAINT M'HERVÉ À V.T.T. (nouvelle association)

Le 30 septembre 2005, à la salle des associations, se sont réunis 16 personnes passionnées par la pratique du Vélo Tout Terrain. Cela pour la création d'une association V.T.T. qui a pour but :



- l'organisation d'une randonnée V.T.T. à SAINT M'HERVÉ qui aura lieu le 11 juin 2006

- une sortie sous forme « week-end à V.T.T. » fin septembre 2006, dans une nouvelle région à découvrir

- participer tant que possible aux randos chez nos voisins

- deux matinées pour le nettoyage des chemins communaux le 20 mai et le 3 juin 2006.

Le Club propose des sorties pour découvrir le V.T.T. à son rythme et de différentes distances.

Le rassemblement se fait le dimanche matin au terrain des sports de SAINT M'HERVÉ.

Toutes les personnes intéressées (à partir de 14 ans avec une autorisation parentale) par ce sport qui permet de découvrir de superbes paysages peuvent prendre contact avec l'un des membres du bureau ci-dessous.

Le bureau se compose de :

- Président : Philippe BÉNARD
- Trésorier : Jean-Paul GRANGER
- Secrétaire : Hervé BLANCHET

Et une douzaine d'adhérents.

Pour tous renseignements appeler :

Hervé au 02 99 76 71 72

Jean-Paul au 02 99 76 71 82

Philippe au 02 99 76 75 65



L'association est à la recherche de sponsors en vue d'obtenir une tenue pour la pratique du Vélo Tout Terrain.

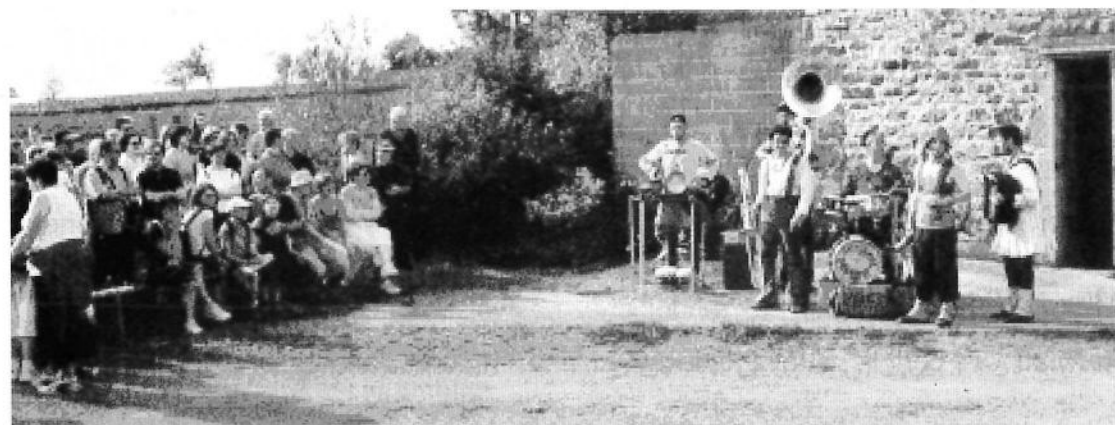
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2006 !

*Le Président,
Philippe BÉNARD.*



★ TARTINES ARTISTES 2006

Un dixième anniversaire réussi ce 1^{er} mai 2005.



Les organisateurs du Comité des Fêtes avaient pourtant eu quelques inquiétudes préalables : une météo peu clémente en début de semaine et surtout l'organisation des Sportivales de VITRÉ le même jour et pour partie sur le territoire de notre commune.

Mais le public était une fois de plus au rendez-vous, confirmant le constat de ces dernières années : les Tartines d'Artistes sont bien devenues un des événements incontournables du paysage culturel et festif du Pays de VITRÉ et qui peut attirer un millier de personnes.

Le soleil était lui aussi au rendez-vous offrant aux artistes et aux promeneurs les conditions idéales pour une après-midi de fête.



Le Comité des Fêtes ne pourrait pas réussir seul à organiser un tel événement : sans l'aide d'autres amis bénévoles dont les aînés ruraux il ne serait pas possible de faire aussi bien... Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que Anthony "Toy" MARIN pour la sonorisation.



Merci aussi aux artistes *tartinés* cette année :

Les 9 jeunes musiciens de SAINT M'HERVÉ - ROSELYNE, Orgue de barbarie - Danses de H^{te} Bretagne - J.F. RUPIN, Forges du Bignon - Bruno CHEMIN, conteur - SERGENT PEPÈRE, Musiciens comico-balkaniques - René PIETTE, potier - François DOMINE, Ulleann pipe - Stéphane MESLIF, Simon FROGER, Biniou bombarde - STERENN, Musiciens trad. - Pascal RENAUDIN, conteur - SACAZIC, Danses africaines - Françoise DAVID et l'exposition MALI.



Rendez-vous cette année 2006 le dimanche 7 mai, et le lendemain sera férié !...

★ ART FLORAL



L'art floral c'est l'envie de vivre avec des idées fleuries.

L'art floral est avant tout un art de décoration intérieure, le bouquet représentant le jardin dans la maison.

Chaque composition est conçue et réalisée selon une dimension et une luminosité particulières.

L'art floral est une expression artistique, il fait naître beaucoup de passions, il est l'ambassadeur d'une joie de vivre qui mène au plaisir.

L'art floral est l'art de disposer dans un vase, des fleurs, des branches, des feuilles et autres objets pour obtenir une composition harmonieuse.

Une seule fleur peut émouvoir, à condition de la regarder avec son cœur et pas seulement avec ses yeux.



À chaque occasion, sa composition : bouquet linéaire, moderne, champêtre, classique, contemporain, sophistiqué, fantaisie...

Les cours d'art floral sont proposés par l'association Familles Rurales.

Les cours ont lieu une fois par mois.

La composition réalisée pendant le cours est présentée à l'accueil de la mairie.



Édith TROPÉE
☎ : 02 99 76 71 59 (avant 20 heures).



★ CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'amitié se rencontre le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.
Le 2^{ème} lundi de chaque mois (sauf le mois d'août) a lieu une randonnée pédestre avec une forte participation. Merci aux organisateurs.



Nos activités de l'année 2005 :

- ♦ en février et septembre : concours de belote avec 116 et 117 équipes
- ♦ en avril et août : concours de palets avec 38 et 30 équipes
- ♦ en mars : bal avec 117 entrées
- ♦ en juin : une sortie à VILLEDIEU LES POÊLES
- ♦ en août et septembre : après-midi détente avec un club voisin
- ♦ en octobre : visite du Parlement de Bretagne et métro de RENNES
- ♦ en juin et décembre : repas à La Peinière et repas de fin d'année

DATES À RETENIR POUR 2006 :

- ♦ 18 avril : concours de palets
- ♦ 23 avril : bal avec les Doigtonics
- ♦ 28 avril : banquet cantonal
- ♦ 23 mai : concours de belote
- ♦ 8 septembre : concours de palets
- ♦ 19 septembre : concours de belote
- ♦ 2 décembre : repas fin d'année



Comme les années passées, il y aura deux voyages :

- ♦ en Pologne : en juin
- ♦ l'autre date et lieu non fixés



Il est également prévu une sortie en juin.

Cette année, nous avons accueilli 6 nouveaux adhérents.

Nous n'oublions pas nos malades.

Nous déplorons 6 décès. Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Merci à toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche et au bon déroulement du Club.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE.



Pierre JAMAUX.

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 29 janvier 2005 se tenait notre assemblée générale accompagnée de la galette des rois. La participation des adhérents était bonne.

Au cours de cette assemblée, le Président « Henri CAILLET » après 36 années de Présidence annonça qu'il mettait un terme à ses fonctions mais restait adhérent à la section.



Celle-ci le remercie pour avoir été à l'origine des A.F.N. et à la fusion UNC 14/18 - 39/45.

Le 4 février, les membres du bureau se réunissaient pour élire un nouveau Président et donc une nouvelle équipe.



Président d'honneur	Louis HÉRY	39-45
Président	André GENOUEL	Soldat De France
1 ^{er} Vice-Président	Rémi BEAUDOUIN	A.F.N.
2 ^{ème} Vice-Président	Joseph BÉNARD	Soldat De France
Secrétaire	Francis AUBERT	A.F.N.
Secrétaire-Adjoint	Didier LUCAS	Soldat De France
Trésorier	Francis SIMON	A.F.N.
Trésorier-Adjoint	Didier LUCAS	Soldat De France
Délégué à la section A.C.P.G.	Pierre-Marie BEAUPÈRE	A.F.N.
Porte-Drapeau A.F.N.	Daniel DINOMAS	A.F.N.
Suppléant	Édouard MORICEAU	A.F.N.
Porte-Drapeau S. de F.	Jean-Yves TRAVERS	Soldat De France
Assesseurs	Georges GADEBOIS	A.F.N.
	Henri MOREL	A.F.N.
Suppléant Porte-Drapeau Soldats De France (hors bureau)	Jean-Yves LUCAS	

Les cérémonies du souvenir des commémorations de l'armistice du 8 mai 1945 et du 11 Novembre 1918 ont été bien suivies.

À cette occasion, le 11 Novembre 2005, M. Henri CAILLET a été récompensé par la médaille du mérite UNC offerte par la section qui le félicite.



Le 5 décembre, journée nationale des A.F.N., de nombreux adhérents avaient fait de cette journée un hommage aux morts de la guerre d'ALGÉRIE.

Au nom de l'Union nationale des combattants, je lance un appel solennel pour le souvenir de nos soldats tombés pour la FRANCE auprès d'anciens appelés sous les drapeaux qui voudraient adhérer à la section Soldat De France.

MANIFESTATIONS POUR 2006

- Salle Louis Grimoux

- samedi 28 janvier : assemblée générale + galette des Rois
- samedi 18 mars : choucroute
- samedi 29 juillet : méchoui



- Salle des associations

- lundi 8 mai : commémoration de la victoire 1945
- samedi 11 novembre : commémoration de l'armistice 14/18
- mardi 5 décembre : commémoration journée nationale A.F.N.

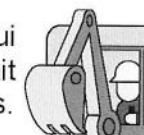


ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT



L'association Foncière de Remembrement a cette année utilisé 515 tonnes de pierre pour l'entretien des chemins d'exploitation, ce qui représente la moitié des chemins. Pour 2006, l'opération sera reconduite.

De nombreux fossés le long des chemins d'exploitation nécessitent un curage qui pourrait être effectué en 2006. Pour la qualité du travail de la pelleteuse, il serait bon que le bois soit coupé, les riverains concernés par cet ouvrage seront avisés.



Les travaux de débroussaillage ont été réalisés par l'entreprise **BARBOT de SAINT M'HERVÉ**

Les curages de fossés peuvent être réalisés quand ceux-ci ne sont pas classés.

*Le Président,
Rémi BEAUDOUIN.*



Centre de Première Intervention des Sapeurs Pompiers de SAINT M'HERVÉ

Cette année, 4 candidats sont venus frapper à notre porte et leur carrière de sapeurs pompiers volontaires débutera au 1^{er} janvier 2006. Il s'agit de Violaine AMIOT, Arnaud BOUTEMY, Cédric BOURCIER et Matthieu LELIÈVRE.



Du 15 novembre 2004 au 15 novembre 2005, nous avons effectué **71 interventions**

- 29 sur la commune de SAINT M'HERVÉ
- 34 sur la commune de CHÂTILLON-EN-VENDELAIS
- 2 sur la commune de MONTAUTOUR
- 3 sur la commune de PRINCÉ
- 3 en renfort sur BALAZÉ et DOMPIERRE-DU-CHEMIN.

Les missions qui nous étaient confiées concernaient :

- 10 accidents de circulation 
- 42 secours à personne 
- 11 feux (de cheminées et véhicules)
- 2 inondations 
- 6 divers 



David DROUYÉ a reçu le diplôme de caporal en 2005.

À l'occasion de la Sainte Barbe, le 4 décembre, nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Ensuite, nous nous sommes recueillis quelques instants sur la tombe de Jean-Yves AMIOT, notre collègue et ami sapeur pompier, qui nous a quitté le 20 février dernier.



Ce 4 décembre a également été l'occasion de procéder à la remise de médailles. Alain DROUYÉ s'est vu remettre la médaille de Vermeil pour ses 25 années de service et Julien LOURY a reçu la médaille d'Or pour ses 30 ans de service, tous deux avec courage et dévouement. Ayant atteint 55 ans en juillet dernier, Julien LOURY a pris sa retraite bien méritée.

LES POMPIERS DE SAINT M'HERVÉ RECRUTENT



Le Centre d'Intervention et de Secours de SAINT M'HERVÉ recherche de nouveaux candidats volontaires afin de remplacer les départs en retraite. Des personnes disponibles en journée ou travaillant sur la commune seraient un atout pour le centre.

Toute personne peut se porter candidat dès l'âge de 18 ans ou 16 ans avec autorisation des parents.

Les critères recommandés pour être pompier volontaire sont :

- avoir un casier judiciaire vierge
- être en bonne condition physique
- avoir l'esprit d'équipe
- être disponible

Si vous êtes intéressés, vous pouvez assister aux manœuvres. Celles-ci se déroulent chaque 1^{er} dimanche du mois et elles sont obligatoires pour les pompiers volontaires.

Pour être pompier volontaire, il faut également effectuer plusieurs stages :

D'abord le secourisme :

A.F.P.S. = Attestation de Formation de Premier Secours

C.F.A.P.S.E. = Certificat de Formation d'Aptitude Premier Secours en Equipe

C.F.A.P.S.R. = Certificat de Formation de Premier Secours Routier

Ensuite l'incendie :

F.I.A. = Formation Initiale d'Application

Aujourd'hui, être pompier volontaire c'est avant tout être au service de la population et « sauver des vies », c'est également un engagement qui demande du temps. Mais c'est aussi la joie de faire partie d'une équipe généreuse, sympathique et soudée.

Les nouvelles recrues auront la chance d'intégrer l'équipe dans la nouvelle caserne située dans la zone artisanale de la Picassière. De plus, pour l'année 2006, il est prévu également la réception d'un camion neuf, un C.C.G.C. (Camion Citerne de Grande Capacité).



Aujourd'hui, Voici l'équipe de pompiers volontaires de SAINT M'HERVÉ.



Voici les nouvelles recrues pour l'année 2006 : Arnaud BOUTEMY, Matthieu LELIÈVRE, Violaine AMIOT et Cédric BOURCIER.

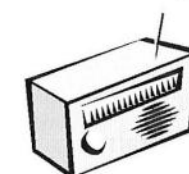
★ RADIO ARMORIQUE À SAINT M'HERVÉ



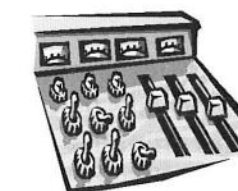
Sympathique évènement que la venue
de **Radio Bleu Armorique**
ce samedi 24 septembre
au café « La Belle Étoile ».



Emmené par un Félix LEGRAND, jovial et professionnel, quelques
SAINT M'HERVÉENS sont venus dans le sillage de notre bourgmestre
présenter leurs activités associatives ou culturelles et mieux faire
connaître aux auditeurs notre commune.



De l'aveu même de Félix, son émission « Détour en Armorique »
était peu venue dans l'Est du département... Une lacune qui n'avait
pas échappé à Gérard BOUTÉMY, à l'origine de l'invitation...



ASSOCIATION DIOCÉSAINE PAROISSE SAINT FLORENT (VITRÉ Nord)



La Paroisse SAINT FLORENT regroupe les 11 « clochers » (C.C.L.)
Communautés Chrétiennes Locales, réparties en 3 secteurs :

- BALAZÉ, SAINT M'HERVÉ, PRINCÉ
- CHÂTILLON EN VENDELAIS, MONTAUTOUR, MONTREUIL SOUS PÉROUSE,
SAINT CHRISTOPHE DES BOIS
- VAL D'IZÉ, CHAMPEAUX, LANDAVRAN, MARPIRÉ

Le Curé, le père Jean GENOUËL, résidant au presbytère de BALAZÉ, porte la responsabilité de la Paroisse Saint Florent avec une Equipe Pastorale Paroissiale (E.P.P.) composée de 9 membres laïcs volontaires, venant des 3 secteurs.

Un Conseil pour les Affaires Économiques (C.A.E.), composé d'au moins une personne par clocher, oriente et assure la gestion de la Paroisse aux 11 « clochers ».

Dans chaque secteur, une Équipe Relais, composée d'une dizaine de personnes volontaires, assure le lien entre les communautés, le curé et son équipe pastorale.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour tout renseignement concernant les demandes de BAPTÊME, MARIAGE, SÉPULTURE ou autres SERVICES d'Église, s'adresser à :

ACCUEIL ST FLORENT
19 rue Saint Martin
35500 BALAZÉ
Tel : 02 99 76 85 80

PERMANENCES
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30
Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00

AFFICHAGE LOCAL

Consulter les panneaux d'affichage extérieurs aux portes des Églises pour trouver des renseignements utiles concernant :

- les offrandes et intentions de messes
- les calendriers des messes et des baptêmes
- les responsables et leur téléphone
- les informations de la semaine



NB : un calendrier annuel fixant les dates des messes et des baptêmes est distribué en fin d'année avec l'enveloppe du Denier du Culte dans toutes les boîtes aux lettres (souvent avec la publicité...). Ce calendrier est également disponible aux portes des Églises des 11 clochers de ST FLORENT.



LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ - L'ASSURANCE MALADIE

Pour la huitième fois et sous le Signe de la TRANSPARENCE

Une Opération bien connue :

LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ
Vous prendrez bien un peu de BRIOCHE ?

Telle est l'aimable proposition, que vont vous faire du **7 au 17 avril 2006**, cinq associations de personnes handicapées :

- A.N.P.I.H.M.
- A.D.A.P.E.I., Les Papillons Blancs
- A.D.I.M.C.
- A.P.F.
- Handicap Service 35.

Le but de cette sympathique manifestation, organisée dans tout le Département, est de faire connaître ces associations et de financer des équipements et des projets qu'elles souhaitent mener à bien.

Grâce à vous, cela sera possible !

Merci pour le bon accueil que vous ne manquerez pas de réserver aux bénévoles chargés de la distribution.



Bienvenue à tous ceux qui peuvent nous aider.

Pour tous renseignements

Contactez le Comité d'Organisation : 02 99 00 44 88 (Lundi, Mardi, Jeudi)

Les associations vous remercient.

L'assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine
Toujours plus pour vous rendre service



Douze points d'accueil ouverts de 8 h à 17 h sans interruption.

Des **guichets automatiques** à votre disposition dans nos agences pour éditer des imprimés, des attestations,...

Pour consulter vos remboursements, poser des questions sur l'avancement de votre dossier, signaler vos changements de situation,... L'Assurance Maladie en ligne sur **ameli.fr**

Pour un règlement fiable, régulier et rapide, présentez, systématiquement, votre carte **Vitale** à votre médecin, pharmacien, auxiliaire médical, laboratoire,... Vous serez remboursé en moins de cinq jours.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro le 0 820 904 174 (de 8 h à 18 h du lundi au vendredi).



**LE CENTRE LOCAL
D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)
DE VITRÉ COMMUNAUTÉ**

Informations et conseils, orientation pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage sur les cantons d'ARGENTRÉ DU PLESSIS, de CHÂTEAUBOURG, de VITRÉ Est et Ouest.

Pour un travail en réseau, le CLIC vous conseille, vous guide dans vos démarches et peut vous mettre en relation avec les services compétents.

Le CLIC peut répondre à vos questions...

« Quelles sont les aides financières possibles pour payer une entrée en maison de retraite ? »

« Qu'est ce que l'A.P.A. ? »

« Quels sont les loisirs près de chez moi ? »

« J'ai peur de faire une chute, qui peut me renseigner ? »...



**Le service est ouvert au public
(accueil physique et téléphonique) :**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le mardi uniquement sur rendez-vous :

Au 4 Jardin de la Trémoille à VITRÉ

(au rez-de-chaussée de la Résidence pour Personnes Âgées)

Accès par le forum de la Trémoille ou par la place du Champ de Foire

☎ : 02 99 74 33 01

Ce service est géré par le CCAS de VITRÉ et animé par un Comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires du secteur gérontologique.



**L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE ET ST M'HERVÉ**

Dans le bulletin municipal n°15 de décembre 2002, nous avons, entre autre, parlé du Chantier des 7 Cantons dans une liste résumant les structures d'insertion en place sur le pays de VITRÉ.

Un chantier d'insertion par l'activité économique reçoit des personnes en grande difficulté par rapport à l'emploi, en principe pour une durée de 2 ans. Cette période doit permettre l'insertion (ou la réinsertion) professionnelle du candidat éligible. Or plusieurs échecs patents nous ont montré qu'il y avait une trop grande « marche » entre le chantier d'insertion et l'entreprise traditionnelle :

- en terme de temps de travail hebdomadaire
- en terme de cadence de travail
- et parfois, aussi, de difficultés à intégrer une équipe de professionnels.

C'est pourquoi, le législateur a prévu l'accompagnement social des personnes en insertion. Et cette mesure, lorsqu'il est possible de la mettre en place, améliore très sensiblement les relations humaines et professionnelles des candidats.

Mais aussi permettre de diminuer la « hauteur de la marche » entre le chantier d'insertion et l'entreprise traditionnelle en passant par « l'Entreprise d'Insertion ».

C'est pourquoi, il était nécessaire de créer une telle entreprise sur le Pays de VITRÉ, d'où l'installation de « REDÉMARRER » à SAINT M'HERVÉ.

Celle-ci est composée d'encadrants professionnels très qualifiés et de gens en insertion qui viennent :

- soit des chantiers des 7 cantons et donc qui continuent leurs formations
- soit directement des services liés à l'emploi : A.N.P.E., C.L.I., C.C.A.S, etc... Si bien sûr, après une évaluation d'une semaine en milieu de travail, ils peuvent intégrer cette entreprise.

Le passage dans cette structure est de 2 ans. Ensuite, les candidats doivent être suffisamment performants pour intégrer une entreprise traditionnelle pour accéder à un emploi définitif et durable.

Les effectifs actuels des structures sont les suivants :

Chantiers des 7 cantons : Ils travaillent sur la réhabilitation des logements sociaux de SAINT M'HERVÉ. Ils sont composés de 15 personnes dont 12 en poste d'insertion.



L'entreprise d'insertion REDÉMARRER : l'atelier et le bureau sont à SAINT M'HERVÉ. Elle est composée de 13 personnes dont 9 en insertion. Il est à noter que 2 collaborateurs sont sur les 2 structures. Parmi le personnel, nous en comptons de SAINT M'HERVÉ, tant en personnel permanent qu'en personnel en insertion.

Et nous avons du travail sachant que les chantiers ne peuvent travailler que pour les collectivités territoriales et les associations. Quant à l'entreprise d'insertion REDÉMARRER, elle travaille pour les collectivités territoriales, les associations et les particuliers.



Classe 1955

CALENDRIER DES FÊTES 2006

JANVIER



Dimanche 8	Vœux du Maire (SLG)*
Samedi 28	UNC - assemblée générale + galette des rois (SLG)

FÉVRIER



Samedi 11	Gym Volontaire - Pot au feu (SLG)
Samedi 18	École - concours de belote (SLG)
Dimanche 26	Volley - Tournoi Intercommunal (salle des sports)

MARS



Samedi 4	École - Portes ouvertes
Samedi 18	Soldats De France - choucroute (SLG)
Samedi 25	École - soirée Malienne (SLG)

AVRIL



Du 7 au 17 avril	Brioche de l'Amitié
Mardi 18	Club - Concours de palets (salle des sports)
Dimanche 23	Club - Bal (SLG)
Samedi 29	Volley - Coq vin (SLG)

MAI



Dimanche 7	Comité des fêtes - Tartines d'artistes (salle des sports)
Mardi 23	Club - Concours de belote (salle des sports)

JUIN



Vendredi 9	Volley - Tournoi mixte 4 x 4 (salle des sports)
Dimanche 11	VTT - Randonnée
Dimanche 18	École - Kermesse (cochon grillé)

JUILLET



Samedi 29	UNC - Soldats de France - Mèchoui
-----------	-----------------------------------

AOÛT



NÉANT

SEPTEMBRE



Samedi 6	Classes 6
Vendredi 8	Club - Concours palets (salle des sports)
Mardi 19	Club - Concours de belote (salle des sports)

OCTOBRE



Samedi 28	Foot - Choucroute (SLG)
-----------	-------------------------

NOVEMBRE



Néant

DÉCEMBRE



Samedi 2	Club - repas (SLG)
----------	--------------------



*(SLG) : Salle Louis Grimoux

Classes 5

